



Le PE joue un rôle important afin de mettre au centre des débats vos préoccupations, comme l'emploi, les affaires sociales et l'égalité des chances.

Parlement européen Directive sur le temps de travail : le Parlement européen fait de la résistance

17 décembre 2008

48 heures de travail maximum et pas une de plus. Le Parlement européen a été intraitable. Se prononçant pour la deuxième fois sur la réglementation du temps de travail hebdomadaire, les eurodéputés ont rejeté les possibilités de faire travailler dans certains cas les employés jusqu'à 60, voire 65 heures sur sept jours. Une possibilité largement utilisée dans une quinzaine de pays. Il va donc falloir renégocier l'ensemble avec les gouvernements.

“Ayons une conciliation constructive pour que la réconciliation entre vie de famille et sociale et Europe sociale soit une réalité”, a lancé le rapporteur du texte Alejandro Cercas.

Le Parlement veut supprimer d'ici trois ans toute dérogation à la limite des 48 heures. Mais certains pays, Royaume-Uni en tête, y sont farouchement opposés, contrairement à cet élu travailliste :

“Ce qui va se produire, j'en suis certain, c'est un débat sur la durée de la période de retrait. Quelle sorte de période de transition ? Et pour être honnête, je dirais aux ministres britanniques et aux autres ministres que cela m'importe peu. Pour moi, ça n'a pas d'importance que ce soit six, sept ou huit ans du moment que nous savons qu'il sera mis un terme à cette dérogation.”

Le projet de nouvelle réglementation abordait aussi les temps de garde, en particulier dans les professions médicales et proposait de déduire du temps de travail les périodes de gardes considérées comme “inactives”.

“Régler le problème du temps de garde, c'était ça l'origine de la révision de la directive. Certains, la Commission en premier lieu, ont voulu élargir le sujet et se trouvent maintenant au pied du mur puisque la nouvelle Commission qui viendra l'année prochaine va devoir reprendre le problème à zéro”, regrette le directeur général de Business Europe.

Malgré leur forte mobilisation, les syndicats européens devront désormais s'armer de patience. La procédure de conciliation entre Etats membres et eurodéputés s'annonce en effet bien difficile.

source euronews